

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Mai 2003

	Pages
Patrimoine militaire	
Patrimoine militaire et fortifications	3
Histoire	
Position des Rangiers (1870-1990)	10
Les fortifications du Mont Vully	17
Fortifications et Réduit national	24
Fortifications du front Nord (1939-1940)	31
Ligne de défense «LONA» au Tessin	39
Gardes-fortifications	
Histoire du Corps	47
Fortification	
Armée 95: Fortification et défense dynamique	52
Armée XXI: Requiem pour un système d'arme	58
Forts-musées	
La «Linea Cadorna» (Italie)	65
La ligne Maginot aujourd'hui	69
FORT-CH/Fortification – Suisse	73
Le fort Airolo	76
Fort de Pré-Giroud, Vallorbe	79
Le dispositif fortifié du Grand Saint-Bernard	81
Forts du Scex et de Cindey	83
La ligne fortifiée de la Promenthouse	85
Armée XXI	
Dissolution de la brigade de forteresse 10	87
Opinion	
Cdt C Olivier Pittet: à propos de l'Armée XXI	93
ARMS	
L'avenir de la RMS	94
RMS-Défense Vaud	I-IV

Patrimoine militaire et fortifications

Patrimoine militaire

Une définition de ce que représente le patrimoine militaire n'est pas simple à donner¹. La première idée qui vient à l'esprit est sans doute celle des monuments commémoratifs de batailles (monument de Näfels, chapelles de Stoos ou de Gubel pour ne pas prendre des exemples trop connus en Romandie). Il s'agit toutefois d'une définition par trop restrictive.

■ Maurice Lovisa²

Des domaines tels que la musique militaire (si toutefois on accepte son existence en tant qu'unité bien définie dans un petit pays comme la Suisse mélangeant quatre cultures et langues) ou encore la littérature militaire (stratégie/Jomini, histoire/Bauer, fortifications/Dufour) ou encore et pourquoi pas celle d'une certaine spécificité dans le domaine de l'instruction (rappelons les trois langues dans lesquelles l'instruction est donnée, autre spécialité très helvétique) font sûrement aussi partie de ce que l'on pourrait définir «le patrimoine militaire».

On pourrait probablement aussi y ajouter le savoir-faire développé par notre industrie des machines de précision et horlogère (secteur des canons DCA, respectivement des fusées et détonateurs).

Le fait que la Suisse possède une armée de milice laisserait penser que le rapport entretenu par le peuple suisse avec son patrimoine militaire est simple. La longue et pénible histoire du Musée de l'armée prouve le contraire et est, malheureusement, assez révélatrice du rapport des Suisses avec leur patrimoine militaire. On notera toutefois avec malice la création d'un nouveau Musée de l'aviation à Payerne alors qu'il en existe déjà un à Dübendorf et ceci bien que la distance entre ces deux villes, en particulier pour des aviateurs habitués à des distances qui s'expriment en milliers de kilomètres, ne devrait pas être rédhibitoire...

Fortifications

J'aimerais dans l'article qui suit me limiter à une classe bien définie du patrimoine militaire, celle des ouvrages forti-

¹ Un essai dans ce sens a été fait par nos amis Français, voir à ce propos le dossier spécial sur le patrimoine militaire dans les Cahiers de Mars, N° 157, 2^e trimestre 1998.

² Maurice Lovisa, architecte EPFL, chargé de l'inventaire des ouvrages de combat et de conduite du DDPS.